**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur- Fraternité- Justice**

****

**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**PROJET D’INVESTISSEMENT DE RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L’OUEST POUR LA MAURITANIE (WACA ResIP-MR)**

**Avis à Manifestation d’Intérêt pour le Recrutement d'un Cabinet d’Audit chargé des audits des états financiers du Projet WACA-MR** pour **les exercices 2024, 2025, et la période de grâce**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l’Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d’Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest en Mauritanie (WACA ResIP-Mauritanie) qui s’inscrit dans le cadre du programme régional de Gestion du littoral Ouest Africain, West Africa Coastal Areas management program(WACA), est une initiative régionale qui a vu le jour grâce au partenariat entre la Banque mondiale et six pays côtiers que sont la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d’Ivoire, le Bénin et le Togo pour l’Afrique de l’Ouest, et Sao Tomé et Principe pour l’Afrique Centrale, et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre de la mission intitulée : **« Recrutement d'un Cabinet d’audit chargé des Audits des états financiers du Projet WACA-MR pour les exercices 2024-2025, et la période de grâce».**

1. **Contexte général et objectifs de la mission**
2. **Contexte général :**

L’objectif de l’audit financier et comptable est de permettre à un auditeur externe indépendant d’exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque période auditée et de s’assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées, en vue d’atteindre l’objectif de développement du Projet.

L’auditeur externe est responsable de la formulation d’une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d’audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationales des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants).

1. **Objectifs spécifiques de la mission :**

La mission a pour objectifs spécifiques de s’assurer que :

* + 1. Les ressources reçues de la Banque Mondiale, de l’Etat et autres partenaires (lorsque d’autres bailleurs sont parties prenantes du financement) ont été utilisées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d’économie et d’efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
		2. Les acquisitions de biens et services financées ont fait l’objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation des marchés de la Banque mondiale[[1]](#footnote-1) et ont été proprement enregistrés dans les livres du Projet ;
		3. Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier). Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre les livres de compte et les rapports présentés aux bailleurs de fonds ;
		4. Les comptes désignés sont gérés conformément aux dispositions des accords de financement ;
		5. Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l’application systématique des normes comptables en vigueur en Mauritanie adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière et comptable du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l’exercice clos à cette date
		6. La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
		7. Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l’accord de financement ;
		8. Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds sont identifiées et remboursées dans le compte désigné ; ces dépenses feront l’objet d’une note séparée dans le rapport d’audit.
1. **Résultats et produits attendus de la mission :**
2. Un rapport d’audit financier ;
3. Une lettre de recommandations sur le contrôle interne ;
4. Et une lettre de contrôle interne (Lettre à la direction ou Management Letter).
5. **Profil du consultant**
* Le Consultant doit être un Cabinet d’Audit et d’Expertise Comptable indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, membre d’un ordre professionnel comptable reconnu au plan international par l’IFAC ou la FIDEF, et ayant une expérience (au moins 10 ans) confirmée en audit financier et (au moins 8 ans) confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l’IDA.
* Le Cabinet doit avoir réalisé au moins dix (10) missions d’audits financiers ;
* Le Cabinet doit avoir réalisé au moins cinq (05) missions d’audits financiers dans des projets financés par l’IDA ;
* L’Audit sera réalisé par une équipe pluridisciplinaire constituée d’experts ayant une solide expérience dans les domaines de l’audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque mondiale **(qui ne seront pas évalués à ce stade du processus).**
* Les compétences suivantes sont nécessaires pour la mission **(mais ne seront pas évaluées à ce stade du processus).** Chaque membre du personnel clé proposé devrait posséder au minimum l'expérience requise :
* Un (01) expert-comptable diplômé (associé responsable disposant d'au moins dix (10) années d’expérience dont cinq (5) années en audit de projets sur financements extérieurs par la Banque mondiale ou d'autres partenaires au développement ;
* Un (01) Directeur de mission manager expert-comptable disposant d’au moins sept (7) années d’expérience dont cinq (05) années en audit de projets sur financements extérieurs financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement;
* Un Spécialiste en Passation des marchés disposant d’au moins trois (3) années d’expérience dans ce domaine pour des projets sur financements extérieurs, par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement ;
* Trois (03) auditeurs expérimentés chargés de la mission disposant d'au moins trois (03) années d'expérience en cabinet, dans le domaine de l'audit des projets sur financements extérieurs, par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

L’associé signataire de l’opinion d’audit doit être un Expert-comptable diplômé et régulièrement inscrit dans un ordre professionnel d’un pays membre de l’IDA.

**Pour plus de détails sur la mission, les termes de référence peuvent être consultés à travers le lien qui accompagne la publication de cet avis sur le site d’accès gratuit :** [**www.beta.mr**](http://www.beta.mr).

1. **Procédures de sélection :**

Le Cabinet d’Audit sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés **de la Banque Mondiale,** publié en juillet 2016 et mis à jour en novembre 2017 et 2020.

Un consultant sera sélectionné suivant **la méthode de sélection fondée sur la qualité Technique et Coût (SFQC),** et décrite dans le Règlement ci-dessus mentionné.

1. Le Coordinateur du Projet d’Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest en Mauritanie (WACA ResIP-Mauritanie) invite les consultants (cabinets) intéressés, qui disposent des compétences requises à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente mission et de fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations à **travers la transmission d’une manifestation d’intérêt accompagnée d’un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes**  ; préciser pour chaque mission, son intitulé complet et un résumé succinct de son contenu, son montant en US$, l’adresse complète du bénéficiaire (adresse physique , téléphone, fax, courriel ),et la période d’exécution celle-ci.

**L’attention des candidats est attirée sur ce qui suit :**

➢ Seules les références pour lesquelles les candidats ont fourni des attestations établies par les bénéficiaires seront prises en compte lors de l’évaluation des dossiers de candidature.

 ➢ Pour permettre au Projet WACA-MR de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d’indiquer, pour chaque attestation fournie, l’adresse électronique et le numéro de téléphone d’un responsable qui peut confirmer l’authenticité de ladite attestation.

 **Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l’évaluation.**

1. Les manifestations d’intérêt doivent être rédigées en français et parvenir sous pli fermé en quatre (04) exemplaires ou par courriel, à l’adresse indiquée ci-dessous, au plus tard **le vendredi 28 février 2025 à 11 heures 00, heure locale.**
2. L‘adresse à laquelle seront adressés les dossiers de candidature est la suivante :

**Monsieur le Coordinateur du Projet WACA-MR**

**« Unité de Gestion du Projet WACA/Mauritanie, située à côté de l’Ambassade Américaine, Nouakchott- Mauritanie, Tél : + 222 45 24 41 40,**

**E-mail :** **ouldbaba12@outlook.com****, BP : 7989 Nouakchott »**

 **Mohamed Lemine BABA**

 **Coordinateur du Projet WACA-MR**

1. . [↑](#footnote-ref-1)